

Dans le rapport du sénateur McGovern aux États-Unis, on indique que les aliments les plus souvent annoncés aux États-Unis sont ceux qui contiennent le plus de gras, de sucre et de sel, à savoir ceux qui sont les plus dangereux pour la santé. Selon le rapport, les gens à petits revenus et les personnes âgées sont ceux qui sont le plus touchés par cette publicité. Est-ce que le ministre va entreprendre l'étude de l'impact produit au Canada par cette publicité sur les habitudes alimentaires canadiennes?

**M. Lalonde:** Monsieur le président, je voudrais tout d'abord féliciter l'honorable député de la qualité de son français. Je voudrais ajouter que je vais prendre sa suggestion en considération. Je vais en discuter avec les fonctionnaires de mon ministère, et voir s'il y aurait lieu de procéder à une telle étude, ou si on peut tout simplement se contenter de l'étude faite aux États-Unis et en faire la transposition au Canada.

\* \* \*

● (1440)

[Traduction]

#### LES SERVICES SOCIAUX

LES CONSÉQUENCES DU NOUVEAU PROGRAMME DE SOINS AUX ADULTES DANS CERTAINES PROVINCES—L'ASSENTIMENT DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX AUX NOUVELLES PROPOSITIONS

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question concernant sa nouvelle politique à l'égard des soins aux adultes. Apparemment, il va maintenant donner aux provinces \$21 par personne pour assurer les services de soins aux adultes, abandonnant ainsi le programme de partage des frais. J'aimerais savoir si le ministre va réétudier ce nouvel accord financier qu'il propose de conclure avec les provinces. Cette nouvelle formule va pénaliser des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et le Manitoba qui ont lancé les programmes offrant les meilleurs services de soins aux adultes au Canada. Cette politique les empêcherait d'améliorer leurs services et réduirait la qualité des services existants. Le ministre ne songe-t-il pas à faire preuve de souplesse?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir de répondre au député que j'ai fait preuve de tant de souplesse que ses renseignements ne sont plus à jour. En fait, cette proposition sera présentée en 2<sup>e</sup> lecture à la Chambre demain. Nous présentons une mesure à la Chambre en vue d'accorder une subvention de \$20 par habitant au lieu de \$21 et le gouvernement fédéral continuera à partager les frais du Régime d'assistance publique du Canada pour toute une série de services assurés aux nécessiteux. Cette proposition diffère de celle dont le député a parlé et elle avantagera sensiblement les provinces pauvres.

#### Questions orales

**M. Alexander:** Je remercie le ministre de me donner ces renseignements, mais j'aimerais lui demander ceci: le Manitoba et la Saskatchewan approuvent-elles cette politique? Étant donné que le délai fixé pour ces nouvelles propositions est expiré depuis un jour ou deux, le ministre peut-il m'assurer que toutes les provinces sont en faveur de la proposition qu'il vient de mentionner?

[Français]

**M. Lalonde:** Non, monsieur le président, je peux dire à l'honorable député qu'à ma connaissance la province de Saskatchewan n'a pas accepté ni approuvé la proposition que j'ai mentionnée. Cependant, je n'ai pas reçu de réponse de la province du Manitoba. Cependant, je peux dire à l'honorable député que cinq provinces représentant plus de 75 p. 100 de la population ont déjà donné leur assentiment à cette proposition.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES MOTIFS DE L'ANNONCE À CE TEMPS-CI DU RAPPEL DE L'AMBASSADEUR WARREN—LA POSSIBILITÉ DE FUTES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais en revenir à la question posée par mon chef et adresser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'ai écouté très attentivement ses réponses aux questions concernant le rappel de l'Ambassadeur Warren. Étant donné que l'annonce du rappel de l'Ambassadeur Warren ne peut que nuire à l'image de ce dernier et causer même quelque embarras à la veille du voyage du premier ministre à Washington, le ministre peut-il nous expliquer pourquoi cette nouvelle a été divulguée ou a fait l'objet de fuites à la veille du voyage du premier ministre à Washington?

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est fuites, je n'y peux absolument rien.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hnatyshyn:** Les choses sont pires que nous le pensions.

**M. Jamieson:** Je ne veux pas, bien sûr, qu'on se méprenne sur le sens des mots que j'emploie.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jamieson:** Par ailleurs, j'ai expliqué à la Chambre qu'il s'agit en effet d'un assez bon exemple du dilemme dans lequel se trouve un ministre ou tout député désireux de plaire aux media. Au départ, les media ont obtenu la nouvelle et m'ont demandé de la confirmer. J'ai cru bien faire en disant: «Oui, c'est vrai», et en expliquant ensuite la situation, comme je l'ai fait à la Chambre aujourd'hui. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas d'une annonce officielle, et il est évident que le moment n'était guère propice—et c'est le moins qu'on puisse dire—pour faire une annonce de ce genre. J'ai tout simplement confirmé une nouvelle que les media avaient obtenue d'une autre source.